



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La dose de rappel contre le Covid-19, pensez-y dès maintenant.

Après un certain temps, la protection apportée par le vaccin diminue.
Pour continuer à vous protéger, il est important de faire votre dose de rappel :

- ✓ dès 6 mois après votre dernière injection si vous avez 65 ans et plus, ou si vous avez une maladie grave ;
- ✓ dès 4 semaines après votre injection si vous avez été vacciné avec le vaccin Janssen ;
- ✓ à partir de 3 mois après votre dernière injection, sur avis médical si vous êtes une personne immunodéprimée.

La dose de rappel se fait avec les vaccins Pfizer ou Moderna quel que soit le vaccin utilisé précédemment.

Pour faire votre dose de rappel, c'est simple :
prenez rendez-vous auprès d'un **professionnel de santé** près de chez vous
ou dans un centre de vaccination sur **www.sante.fr**.